



LICENCE PROFESSIONNELLE MAINTENANCE DES SYSTÈMES INDUSTRIELS, DE PRODUCTION ET D'ÉNERGIE

Organisation et Sûreté des Systèmes Industriels (OSSI)



La formation répond à une demande du milieu des entreprises locales et nationales, aussi bien de PME que de grandes entreprises du domaine de l'énergie, de l'agroalimentaire, de la production de biens... Le besoin de personnel d'encadrement intermédiaire au niveau bac+3 est actuellement important : le taux d'intégration professionnelle des nouveaux diplômés est actuellement supérieur à 85% au bout de 6 mois.

Les fonctions du chargé de maintenance se situent entre celles du responsable de service et celles du responsable de projet.

Présentation et Objectifs :

Le chargé de maintenance industrielle est capable de :

- Mettre en oeuvre la politique maintenance de l'entreprise,
- Répartir, coordonner et suivre les actions de maintenance entre les différents acteurs internes et externes,
- Gérer le service maintenance en termes de budget et de moyens matériels, animer une équipe,
- Assurer une expertise technique ou méthodologique pour les autres fonctions de l'entreprise,
- Assurer la mise en œuvre de la politique de qualité, de sécurité et d'environnement.

Pour les entreprises de la métallurgie, possibilité de présenter l'apprenant au Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie, « Chargé de Maintenance Industrielle », CQPM N° 0223.

Candidature :

Procédure d'inscription en ligne et pour une durée limitée : ecandidat.umontpellier.fr

L'inscription en Licence Professionnelle à l'IUT, est composée de 3 étapes. Chaque étape doit être validée pour passer à la suivante :

Étape 1 – Recevabilité du dossier :

- Être titulaire d'un Bac +2 ou en cours*.
- Dossier complet.

Étape 2 – Admissibilité : Prononcée par une commission pédagogique après examen du dossier (Curriculum Vitae, Lettre de Motivation, Relevé de notes... détail sur e-candidat). Sous réserve, la commission peut demander d'autres pièces au dossier.

Étape 3 – Admission définitive : Soumise à la signature d'un contrat d'alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation) au sein d'une entreprise avec des missions en adéquation avec la thématique de la LPro, dans la limite des places disponibles de la formation.

***Profils adaptés :** Jeunes de moins de 26 ans titulaires d'un Bac +2 technique comportant une base « génie électrique et électronique ». Public de plus de 26 ans sous conditions particulières.

Financement formation professionnelle, financement entreprise, Compte personnel de formation (CPF) (Loi Avenir Professionnel) : nous consulter.

Débouchés et métiers :

Toute entreprise industrielle ayant une activité de production et possédant un service maintenance ou bien désirant la création d'un tel service. Moyens indispensables dans l'entreprise : machines de production pluri-technologiques, service ou fonction « méthode de maintenance ».

Contact :

Secrétariat du département Génie Électrique et Informatique Industrielle

Tél. : 04 99 58 52 21 • Courriel : iutms-lpossi@umontpellier.fr

Service Formation Continue de l'Université de Montpellier - Contrat de professionnalisation, reprise d'études, VAE

Tél. : 04 34 43 21 21 • Courriel : sfc@umontpellier.fr

Pôle Formation - UIMM OCCITANIE LR - AFPI Languedoc-Roussillon

Station M - 14, rue François Perroux - ZAC Aftalion - CS 90028, 34748 Baillargues

Tél. : 04 67 13 83 53 • Courriel : formationcontinue@formation-industries-lr.fr

EN SAVOIR PLUS



UNIVERSITÉ
DE
MONTPELLIER

I.U.T.
MONTPELLIER - SETE

2025/2026



LICENCE PROFESSIONNELLE

MAINTENANCE DES SYSTÈMES INDUSTRIELS, DE PRODUCTION ET D'ÉNERGIE

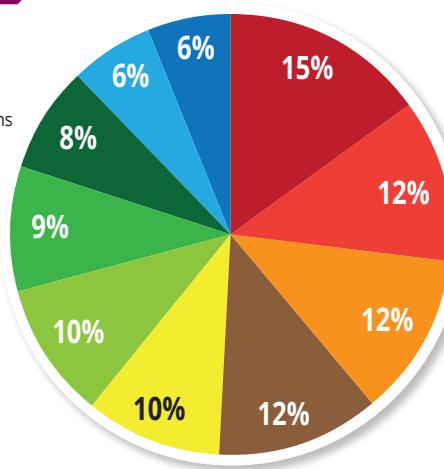
Organisation et Sûreté des Systèmes Industriels (OSSI)



Maintenance industrielle • Méthodes de maintenance • Fiabilité
• Sécurité • Production pluri-technologique • Électrotechnique

Matières étudiées

- Technologie des systèmes
- Génie électrique
- Fiabilité et sûreté des installations
- Gestion et suivi de projet
- Automatismes, supervision
- Management, Communication, Anglais
- Gestion de la maintenance
- Méthodologies de maintenance
- Connaissance de l'entreprise
- TPM et amélioration continue



Compétences

Le chargé de maintenance industrielle doit justifier de compétences techniques, de compétences organisationnelles et relationnelles. Afin d'améliorer les modalités d'intervention, il définit les règles d'action et veille au respect de leur application par le personnel de l'entreprise ou par les sous-traitants.

Il doit être capable de :

- Analyser les conditions d'exploitation et de maintenance des équipements (fiabilité, maintenabilité, disponibilité, sécurité).
- Définir des méthodes ou organisations de maintenance adaptées à un contexte.
- Piloter une action d'amélioration en lien avec la fonction maintenance.
- Assurer le suivi économique des activités de maintenance
- Animer une réunion de suivi d'activités en lien avec la fonction maintenance.
- Assurer le reporting des activités de maintenance au responsable.

Les atouts

Rythme de la formation : alternance moyenne de 3 semaines en entreprise et 1 semaine en formation par mois.

Diplômes de niveau BAC+3 permettant un accès rapide et durable à l'emploi, à des postes qualifiés en adéquation avec la formation reçue.

51% des enseignements assurés par des professionnels associés. Délivrance d'un certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie «Chargé de maintenance industrielle».

Intégration professionnelle

Enquête à 30 mois de l'OSIPE : diplômés 2020

- En 2022, 100% des diplômés ont une activité professionnelle en tant que cadre ou technicien.
- 85% ont trouvé un emploi dans les 6 mois après l'obtention de leur diplôme.
- 92% sont en CDI.
- Le revenu moyen net mensuel des diplômés est de 1745 euros hors primes et 13^{ème} mois, 2081 euros avec primes et 13^{ème} mois.
- Emplois dans les secteurs d'activités de l'Industrie, dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques, de la production, distribution d'eau, de gaz, d'électricité, du commerce de gros ou de détail, de la réparation automobile.

Exemples de projets tuteurés et missions réalisés en entreprises

- Restructuration du plan de maintenance préventive pour la partie électrique.
- Gain en fiabilité, maintenabilité d'un système technologique.
- Réorganisation du service de maintenance et mise en place d'une nouvelle politique de maintenance.

